

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2070

6 novembre 2006

### SOMMAIRE

A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	99315	Hoxter S.A., Luxembourg	99327
Acier, S.à r.l., Bertrange	99341	Industrial Securities Parc de Medici, S.à r.l., Luxembourg	99326
Agroethanol S.A., Luxembourg	99345	Intellicast S.A., Luxembourg	99343
Bewa Invest, S.à r.l., Luxembourg	99318	Intelligent Systems, S.à r.l., Luxembourg	99337
BGM Finance S.A.	99320	International Business Operations S.A., Luxembourg	99337
Bokx Holding, S.à r.l., Luxembourg	99347	Isomatec Luxembourg S.A., Luxembourg	99314
Bormac Consulting, S.à r.l., Luxembourg	99319	J. Hirsch & Co International, S.à r.l., Luxembourg	99317
Capital Financial Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg	99324	K2 S.A., Luxembourg	99336
Cavecan S.A., Luxembourg	99319	Koch Fiber Finance Holding, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	99345
CG Consulting S.A., Luxembourg	99322	Kompass Luxembourg, Windhof	99315
Clinique Privée du Dr. E. Bohler S.A., Luxembourg	99325	Kunert Beteiligung S.A., Luxembourg	99324
Clubinvest, S.à r.l., Luxembourg	99320	Kunert Beteiligung S.A., Luxembourg	99337
Colonnade Holdco No 7, S.à r.l., Luxembourg	99353	L.C.S.H. S.A., Luxembourg	99327
Coretra, S.à r.l., Luxembourg	99320	Laira Business S.A., Luxembourg	99316
Credit Suisse Microfinance Fund Management Company S.A., Luxembourg	99359	Leasinvest Immo Lux Conseil S.A., Luxembourg	99343
CSI Finance S.A., Luxembourg	99345	Leasinvest Immo Lux, Sicav, Luxembourg	99352
D.G.V. Investment S.A., Luxembourg	99342	Lion S.A., Luxembourg	99340
Damae S.A., Luxembourg	99344	Lusol S.A., Luxembourg	99352
Deale International Machines S.A., Luxembourg	99342	Luxfin International S.A., Luxembourg	99338
DiNaMe, S.à r.l., Luxembourg	99320	Mabelux, S.à r.l., Luxembourg	99338
Edizione Finance International S.A., Luxembourg	99316	Masterhouse S.A., Luxembourg	99335
Elinvest S.A., Luxembourg	99344	Melopon S.A.	99321
Erdevel Europa, S.à r.l., Luxembourg	99342	Metercarré, S.à r.l., Strassen	99344
Eurofortius S.A., Luxembourg	99341	Micaboul Holding S.A., Luxembourg	99327
Eurogroup S.A., Luxembourg	99336	MinFin S.A.H., Luxembourg	99338
Finaurum S.A., Luxembourg	99328	Miplaka S.A.	99322
Finet Holding, S.à r.l., Luxembourg	99344	Mousetrap S.A., Luxembourg	99345
Fintal Holding S.A., Luxembourg	99318	Nedamo Consolidated S.A.	99323
Fortis Lease Group S.A., Luxembourg	99317	Netlance S.C.S., Cruchten	99328
Fraikin-Lux S.A., Luxembourg	99325	Nordev Holding S.A., Luxembourg	99314
Glacier Re Holdings, S.à r.l., Luxembourg	99329	Ostonian Enterprises S.A., Luxembourg	99335
Glacier Re Holdings, S.à r.l., Luxembourg	99335	Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S., Luxembourg	99339
Glashandel H. Reiland & Co, S.à r.l., Luxembourg	99336	Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S., Luxembourg	99340
Glaxo Investments S.A., Luxembourg	99346	Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S., Luxembourg	99341
Global Conseils S.A., Luxembourg	99342		
Henri Finance S.A., Luxembourg	99341		

Parking Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99360	Sipcam Financial Service S.A., Luxembourg . . . . .	99324
Pelican Strategy S.A., Luxembourg . . . . .	99318	SOPARINTER, Société de Participations Internationales S.A.H., Luxembourg . . . . .	99360
PICME Holding S.A., Private Investment Capital Market & Equities Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99325	Société de Participation Indane S.A. . . . .	99322
Piana Investments S.A., Luxembourg . . . . .	99321	Soma Investments S.A., Luxembourg . . . . .	99319
Quick - Wash, S.à r.l. . . . .	99323	Sperotto International Trading S.A. . . . .	99323
Rental Company S.A., Luxembourg . . . . .	99315	TECNA S.A. - Ingénieurs-Conseils, Luxembourg . . . . .	99317
Restab S.A., Luxembourg . . . . .	99359	Tolérance S.C., Clervaux . . . . .	99326
Riata, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99328	Vertil S.A., Luxembourg . . . . .	99338
Risque Gestion S.A., Luxembourg . . . . .	99358	Vestigor S.A., Luxembourg . . . . .	99346
Ruby Enterprises S.A., Luxembourg . . . . .	99352	Visual Impact S.A., Luxembourg . . . . .	99340
S.P.I. Investments S.A., Luxembourg . . . . .	99346	Vorsten A.G., Luxembourg . . . . .	99326
Santex S.A. . . . .	99321	Weber & Leroy S.A., Luxembourg . . . . .	99339
Scoha S.A., Luxembourg . . . . .	99337	Yalu S.A., Luxembourg . . . . .	99359
Serra Investments S.A., Luxembourg . . . . .	99316		

**ISOMATEC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 98.322.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099118.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**NORDEV HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 87.495.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 août 2006 que:

- MONTEREY SERVICES S.A.,
  - EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.,
  - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.,
- ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat.
- COMCOLUX, S.à r.l. a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Les nouveaux administrateurs de la société sont dorénavant les suivants:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire;
- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administrations des affaires, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le nouveau commissaire aux comptes de la société est dorénavant:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, a été nommé comme commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 30 juin 2005.

- Le siège social a été transféré avec effet immédiat au L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101076.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**RENTAL COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 65.302.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 31 juillet 2006*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur Michel Croisé, administrateur de sociétés, demeurant au 48, rue Josse Impens, B-1030 Scharbeek, Belgique, Président et Administrateur Délégué;

- Monsieur Marc Poncé, directeur général pour le Luxembourg, demeurant au 67, rue de l'Institut Molitor, B-6717 Attert;

- Monsieur Johannes Rijniere, directeur, demeurant à Manegelaantje 2, 3062 CV Rotterdam, Pays-Bas.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100684.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**KOMPASS LUXEMBOURG, Succursale luxembourgeoise**

Société mère: KOMPASS BELGIUM S.A., B-1180 Bruxelles, Belgique.  
Adresse de la succursale: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 76.172.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(098755.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 58.322.

*Extrait des décisions de l'associée unique en date du 16 août 2006*

1) Le nombre de gérants a été augmenté de 3 à 10.

2) Les personnes suivantes ont été nommées gérant de la société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Robert Hovenier, directeur commercial, né à Seedorf (Pays-Bas), le 28 mai 1965, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Cornelius Martin Bechtel, conseil, né à Emmerich/Rh (Allemagne), le 11 mars 1968, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Eric Magrini, conseil, né à Luxembourg, le 20 avril 1963, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Paul Marx, docteur en droit, né à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 21 novembre 1947, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Hans de Graaf, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Arnaud Schreiber, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 8 mai 1975, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3) la société est engagée par les signatures conjointes de deux gérants.

Pour avis sincère et conforme

A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098637.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**SERRA INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
H. R. Luxemburg B 112.394.

*Auszug aus den Protokollen der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre und der Verwaltungsratssitzung  
vom 24. Mai 2006*

Bis zum Ende der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011 sind folgende Personen Mandatsträger der Gesellschaft:

*Verwaltungsrat:*

Herr Ulrich Hocker, Rechtsanwalt, geboren in Bonn, Deutschland, am 6. November 1950, wohnhaft in D-40489 Düsseldorf, Deutschland, Bockumer Strasse 123, Vorsitzender des Verwaltungsrates, an Stelle der zurückgetretenen Gesellschaft MONTEREY SERVICES S.A.

Dr. Arno Morenz, Verwalter von Gesellschaften, geboren am 23. Oktober 1939 in Idar-Oberstein, Deutschland, wohnhaft in Grossbritannien, SW1 XODE London, 35, Lennox Gardens, an Stelle der zurückgetretenen Gesellschaft UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Dr. Ottokarl Finsterwalder, Rechtsanwalt, geboren am 9. Februar 1936 in Wiesbaden, Deutschland, wohnhaft in A-1190 Wien, Oesterreich, Gwegygasse 11, an Stelle der zurückgetretenen Gesellschaft EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

*Täglicher Geschäftsführer:*

Herr Ulrich Gerner, Rechtsanwalt, geboren am 27. April 1966 in Düsseldorf, Deutschland, wohnhaft in D-53859 Niederkassel, Deutschland, Meisenstrasse 3

*Abschlussprüfer:*

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., R.C.S. Luxemburg B 65.819, mit Sitz in L-2763 Luxemburg, 12, rue Sainte Zithe, an Stelle der zurückgetretenen Gesellschaft COMCOLUX, S.à r.l.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 28 août 2006.

Für gleichlautende Auszug

Für SERRA INVESTMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, réf. LSO-BU00248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098625.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**EDIZIONE FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 77.504.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2005 de la société RAGIONE S.A.P.A., ayant son siège social à Treviso (Italie), Calmaggiore 23, N° de la Chambre de Commerce de Treviso, R.E.A. 148942, code fiscal 00778570267 dans lequel ont été consolidés les comptes de EDIZIONE FINANCE INTERNATIONAL S.A., enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 15 septembre 2006.

EDIZIONE FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

(098698.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**LAIRA BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 74.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04279, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**FORTIS LEASE GROUP, Société Anonyme.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.  
R. C. Luxembourg B 105.096.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2006, 12h30 heures*

Sont présents:

- Monsieur Paul Dor, Président
- Monsieur Philippe Triest, Administrateur
- Monsieur Thierry Bujon de l'Estang, Administrateur
- Monsieur Philippe Delva, Administrateur-Délégué

Excusés mais dûment représentés:

- Monsieur Carlo Thill, Administrateur
- Monsieur Camille Fohl, Administrateur
- Monsieur Marc Luet, Administrateur

La séance est ouverte à 12h30 sous la présidence de Paul Dor.

*1. Autres*

Nomination d'un nouvel Administrateur à FLG: la nomination de Monsieur Fred Bos est décidée par le Conseil d'Administration qui demande de faire les formalités nécessaires et de l'inscrire dans la liste de distribution. Son adresse professionnelle est Blaak 555, 3011 GB Rotterdam, The Netherlands.

Le Président lève la séance à 18h 15.

Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour extrait conforme

*Le Conseil d'Administration de FORTIS LEASE GROUP*

P. Delva

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02229. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(098814.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**TECNA S.A. - INGENIEURS-CONSEILS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1254 Luxembourg, 2, rue Marguerite de Brabant.  
R. C. Luxembourg B 15.380.

*Extrait du procès-verbal*

*Transfert du siège social*

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social à L-1254 Luxembourg, 2, rue Marguerite de Brabant.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature / Signature / Signature

*Le président / Le secrétaire / Le scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01452. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(098833.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**J. HIRSCH & CO INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 102.323.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2006*

- Les mandats de Gérant de Messieurs Romain Thillens et de Christophe Blondeau sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2006.

Fait à Luxembourg, le 6 juin 2006.

Certifié sincère et conforme

*J. HIRSCH & CO INTERNATIONAL, S.à r.l.*

R. Thillens / C. Blondeau

*Gérant / Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02747. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(098852.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**FINTAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 74.746.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 26 juillet 2006*

L'Assemblée Générale a décidé d'accepter la démission des administrateurs suivants de leur mandat:

- LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- QUENON INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer comme nouveaux administrateurs de la société à compter de la date de l'Assemblée:

- LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant son siège social au 2<sup>ème</sup> étage, Abbott Building, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), et inscrite auprès du Registrar of International Business Companies des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 591194;

- NAIRE (MANAGEMENT) S.A., ayant son siège social au 2<sup>ème</sup> étage, Abbott Building, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), et inscrite auprès du Registrar of International Business Companies des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 590488;

- NUTAN (MANAGEMENT) S.A., ayant son siège social au 2<sup>ème</sup> étage, Abbott Building, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), et inscrite auprès du Registrar of International Business Companies des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 590480.

et de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes:

- THEMIS AUDIT LIMITED, ayant son siège social au Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

MERCURIA SERVICES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098831.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**BEWA INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 82.021.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 7 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098849.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**PELICAN STRATEGY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 111.308.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la PELICAN STRATEGY S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de PELICAN STRATEGY S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098938.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99319

**SOMA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 96.480.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 juin 2006*

1. L'Assemblée Générale acte les démissions de Monsieur Assaf Segal et Madame Michal Segal de leur mandat d'Administrateur.

2. L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, administrateurs Monsieur Dominique Ransquin, né le 4 septembre 1951 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg et Monsieur Romain Thillens, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg en remplacement des administrateurs démissionnaires. Les mandats des administrateurs nouvellement nommés viendront à expiration à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

3. L'assemblée décide d'augmenter le nombre de postes d'Administrateurs de 3 à 4 et de nommer, Monsieur Pierre Hoffmann, né le 7 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à Luxembourg, en tant qu'administrateur supplémentaire. Le mandat de cet administrateur supplémentaire viendra à expiration à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098844.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**BORMAC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 52.145.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 7 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098854.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**CAVECAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 44.211.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 juillet 2006*

L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.  
Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098880.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99320

**BGM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 86.880.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 27 janvier 2005 entre:  
Société domiciliée: BGM FINANCE SA, Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 86.880

et

Domiciliaire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 16 août 2006

Fait à Luxembourg, le 7 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098857.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**CLUBINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 101.114.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'associé unique tenue en date du 7 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098859.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**CORETRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 29.228.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 7 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098862.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**DiNaMe, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 92.395.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 7 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098868.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

99321

**SANTEX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 74.564.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu le 19 juillet 2002 entre:  
Société domiciliée: SANTEX S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg:  
B 74.564

et

Domiciliaire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,  
RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 28 juillet 2006

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098864.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**MELOPON S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 54.219.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu le 6 mars 1997 entre:  
Société domiciliée: MELOPON S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg:  
B 54.219

et

Domiciliaire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,  
RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 27 juillet 2006

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098866.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**PIANA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 72.351.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 24 août 2006*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Alberto Piana, industriel, demeurant à Biella (Italie), président;  
Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Marco Gostoli, employé privé, demeurant à 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098910.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99322

**MIPLAKA S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 54.220.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu le 4 mars 1996 entre:  
Société domiciliée: MIPLAKA S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg:  
B 54.220

et

Domiciliaire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,  
RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 12 juillet 2006

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098871.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATION INDANE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 48.148.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu le 29 juin 1994 entre:

Société domiciliée: SOCIETE DE PARTICIPATION INDANE S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453  
Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 48.148

et

Domiciliaire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,  
RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 27 juillet 2006

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098872.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**CG CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 102.188.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 15 mars 2006*

1) L'Assemblée a accepté la démission, au poste d'administrateur, de:

- Monsieur Jean Zimmermann, résidant au 20, rue des Alisiers, F-57000 Metz (France),

- Monsieur Eric Gaudiero, résidant au 16, rue des Prêles, F-57000 Metz (France),

- Madame Carole Gaudiero, résidant au 16, rue des Prêles, F-57000 Metz (France).

2) L'assemblée a accepté la démission, au poste d'administrateur délégué, de:

- Madame Carole Gaudiero, résidant au 16, rue des Prêles, F-57000 Metz (France).

3) L'Assemblée a décidé de pourvoir à leur remplacement en appelant aux fonctions d'administrateur avec effet immédiat pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle devant approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 les personnes suivantes:

a. M. Stéphane Weyders, demeurant professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,

b. La Société WESHOLDING, S.à r.l., dont le siège social se situe au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,

c. La Société GREEN CROSS HOLDING, S.à r.l., dont le siège social se situe au 28, rue Michel Rodange, L-2430  
Luxembourg.

4) L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CG CONSULTING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099094.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**SPEROTTO INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 60.517.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu le 8 juillet 2005 entre:  
Société domiciliée: SPEROTTO INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 60.517

et

Domiciliaire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 28 juillet 2006

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098873.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**NEDAMO CONSOLIDATED S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 48.051.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu le 17 juin 1994 entre:  
Société domiciliée: NEDAMO CONSOLIDATED S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 48.051

et

Domiciliaire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 12 juillet 2006

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098874.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**QUICK - WASH, Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 13.191.

*Cession de parts*

Entre les soussignés:

Simone Fontina, gérant de société, demeurant à L-2440 Luxembourg, 132, rue de Rollingrund, propriétaire de 100 parts dans la société QUICK - WASH, S.à r.l., dont le capital social est fixé à EUR 12.400,00 divisé en 100 parts d'une valeur nominale de EUR 124,00.

ci-après appelé le «cédant»

et

Mademoiselle Carissimo Paola, ouvrière, demeurant à L-2440 Luxembourg, 118, rue de Rollingergrund, ci-après dénommé «le cessionnaire»

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant Simone Fontina cède par la présente au cessionnaire, qui accepte, 75 parts correspondant à 75% du capital de EUR 12.400,00 de la société QUICK - WASH, S.à r.l.,

Le prix de la cession a été fixé à EUR 750,00, que le cédant redonnait avoir reçu.

Tous frais quelconques découlant de la présente cession y compris tout frais d'enregistrement éventuel ou de signification sont à la charge du cessionnaire.

Fait à Luxembourg, le 13 septembre 2006, chaque partie reconnaissant avoir reçu un original de la présente convention.

F. Simone / P. Carrissimo

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04071. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099179.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99324

**CAPITAL FINANCIAL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 106.025.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue, à Luxembourg en date du 31 juillet 2006 que:

1. Monsieur Rizwan Haider a démissionné de son poste d'administrateur de type «A» et d'administrateur-délégué de la société.

2. Le nombre d'administrateurs est passé de cinq à six.

3. Madame Olga Marie Louise Elong Mbandja-Barla, née le 12 octobre 1958 à Doula (Cameroun), demeurant professionnellement à Doula (Cameroun) et Monsieur Michel Leconte, né le 1<sup>er</sup> septembre 1946 à Saint Hilaire de Brihouze (France), demeurant professionnellement à Doula (Cameroun) ont été nommés administrateurs de type «A».

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2010.

*Le conseil d'administration se compose ainsi de:*

- Monsieur Yves Michel Fotso, administrateur de type «A»
- Monsieur Georges Djadjo, administrateur de type «A»
- Monsieur Michel Leconte, administrateur de type «A»
- Madame Olga Marie Louise Elong Mbandja-Barla, administrateur de type «A»
- Monsieur Alain Lam, administrateur de type «B»
- Monsieur Bruno Beernaerts, administrateur de type «B»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098882.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**SIPCAM FINANCIAL SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 90.271.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 janvier 2006 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts et Monsieur Paolo Mondia ont été réélus administrateurs pour la durée d'une année, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- Est élu administrateur pour la même période Monsieur David De Marco, directeur de sociétés, de nationalité italienne, né à Curepipe (Republic of Mauritius) le 15 mars 1965, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Le mandat de Monsieur Giovanni Maria Ciocca n'a pas été renouvelé.

- Est réélu commissaire pour la même période la société ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098883.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**KUNERT BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 55.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04274, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101032.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**PICME HOLDING S.A., PRIVATE INVESTMENT CAPITAL MARKET & EQUITIES HOLDING S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.841.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 avril 2006*

- Les démissions de Monsieur Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.

- Le nombre des Administrateurs est réduit de 4 à 3.

- La société MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommé nouveau Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Certifié sincère et conforme

PICME HOLDING, PRIVATE INVESTMENT CAPITAL MARKET & EQUITIES HOLDING S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098884.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**CLINIQUE PRIVÉE DU DR. E. BOHLER, Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, rue Edward Steichen.  
R. C. Luxembourg B 88.247.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la Clinique Bohler, 104, route d'Arlon en date du 28 février 2006*

Monsieur Pierre Bohler, Monsieur Jean-Luc Bohler et Madame Martine Bohler démissionnent tous trois de leurs postes d'Administrateurs de la société CLINIQUE PRIVÉE DU DR E. BOHLER S.A. avec effet au 28 février 2006.

Le Conseil d'administration ne pourvoit pas au remplacement des administrateurs.

Composition du Conseil d'Administration au 28 février 2006:

- Monsieur Raymond Lies demeurant à L-3673 Kayl, 33, Chemin Vert, Administrateur, Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Franz Schiltz demeurant à L-2419 Luxembourg, 2, rue du Fort Rheinsheim, Administrateur.

- Monsieur Frank Wagener demeurant à L-6837 Brouch, Maison 56, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

CLINIQUE PRIVÉE DU DR E. BOHLER S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098889.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**FRAIKIN-LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 30.162.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 31 juillet 2006 que:

- L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Monsieur François Gérony, né le 16 décembre 1948 à Paris, demeurant à 29 bis, rue Croix Bosset F - 92310 Sèvres en qualité d'administrateur pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01925. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098924.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**INDUSTRIAL SECURITIES PARC DE MEDICI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 103.764.

1) Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la société IS EUROLOGISTICS FUND, S.à r.l. tenue le 6 juillet 2006 que 500 parts sociales de INDUSTRIAL SECURITIES PARC DE MEDICI, S.à r.l. ont été apportées par INDUSTRIAL SECURITIES LUXEMBOURG, S.à r.l. à IS EUROLOGISTICS FUND, S.à r.l.

2) Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la société IS EUROLOGISTICS INVESTMENT, S.à r.l. tenue le 6 juillet 2006 que 500 parts sociales de INDUSTRIAL SECURITIES PARC DE MEDICI, S.à r.l. ont été apportées par IS EUROLOGISTICS FUND, S.à r.l. à IS EUROLOGISTICS INVESTMENT, S.à r.l.

3) Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la société IG 1, S.à r.l. tenue le 6 juillet 2006 que 500 parts sociales de INDUSTRIAL SECURITIES PARC DE MEDICI, S.à r.l. ont été apportées par IS EUROLOGISTICS INVESTMENT, S.à r.l. à IG 1, S.à r.l.

4) Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la société IS EF ONE, S.à r.l. tenue le 6 juillet 2006 que 500 parts sociales de INDUSTRIAL SECURITIES PARC DE MEDICI, S.à r.l. ont été apportées par IG 1, S.à r.l. à IS EF ONE, S.à r.l.

5) Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la société IS EF TWO, S.à r.l. tenue le 26 juillet 2006 que 500 parts sociales de INDUSTRIAL SECURITIES PARC DE MEDICI, S.à r.l. ont été apportées par IS EF ONE, S.à r.l. à IS EF TWO, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098891.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**VORSTEN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 87.992.

Nous vous confirmons que le Conseil d'Administration de la société VORSTEN A.G. se compose comme suit au 20 mai 2003:

Monsieur Manuel Bordignon, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, Administrateur,

Madame Sylvie Talmas, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, Administrateur,  
Monsieur Gauthier Kaiffer, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, Administrateur,

La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Le Commissaire aux Comptes est Madame Sabine Simeoni, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

VORSTEN A.G.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098902.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**TOLERANCE S.C., Société Civile.**

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselsborn.  
R. C. Luxembourg E 2.821.

Assemblée générale de la TOLERANCE S.C. tenue le 17 avril 2006 à Clervaux en vue de procéder au déménagement du siège

Tous les actionnaires se sont réunis et ont décidés à l'unanimité de déménager le siège de Luxembourg à 2A/46, route d'Eselsborn L-9706 Clervaux

D. Arlot / V. Stevenne.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU01052. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099098.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99327

**L.C.S.H. S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.245.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 5 septembre 2006 que:

- Monsieur Claude Cahen, administrateur, demeurant professionnellement 3, rue des Foyers à L-1537 Luxembourg,  
- Monsieur Robert Becker, administrateur, demeurant professionnellement 3, rue des Foyers à L-1537 Luxembourg,  
- Monsieur Claude Fontana, commerçant, demeurant à F-26700 Pierrelatte, France  
ont été révoqués de leur fonction d'administrateur de la Société avec effet immédiat,

et que:

- Monsieur François Schmitlin, retraité, né le 5 avril 1940 à Fossemaigne, France, demeurant 6, rue de l'Irrigation à F-68120 Pfastatt,

- Madame Nathalie Schmitlin, épouse Ricotta, manager de rayon, née le 2 avril 1967 à Mulhouse, France, demeurant 3, rue des Vergers à F-68120 Pfastatt,

- Monsieur Eric Schmitlin, employé en logistique, né le 3 mai 1969 à Mulhouse, France, demeurant 19, rue des Violettes à F-68440 Schlierbach

ont été nommés en remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098906.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**HOXTER S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 88.091.

Nous vous confirmons que le Conseil d'Administration de la société HOXTER S.A. se compose comme suit au 30 décembre 2005:

Monsieur Christophe Mouton, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, Administrateur,

Madame Senada Catic, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, Administrateur,

Mademoiselle Carole Mencarelli, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, Administrateur,

La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Le Commissaire aux Comptes est Monsieur Antonio Garrucho, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

HOXTER S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098911.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**MICABOUL HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 14.117.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la MICABOUL HOLDING S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de MICABOUL HOLDING S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098949.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

99328

**FINAURUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.666.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 5 septembre 2006 à 16.00 heures au siège social*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Lorenzo Patrassi de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 5 septembre 2006, Madame Sophie Jacquet, née le 7 mai 1974 à Messancy en Belgique, résidente professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FINAURUM S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02350. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D Hartmann.*

(098912.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**NETLANCE S.C.S., Société en commandite simple,**

**(anc. PATRICK CHRISNACH S.e.c.s.).**

Siège social: L-7420 Cruchten, 3, rue Neuve.  
R. C. Luxembourg B 111.424.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juillet 2006*

Se considérant valablement convoqués, les associés représentant la totalité des parts sociales se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, le 13 juillet 2006 au siège social à Cruchten. Après avoir constaté que cette assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité et après délibération l'unique résolution suivante:

L'assemblée générale décide de donner à la société la dénomination NETLANCE S.C.S. en remplacement de la raison sociale PATRICK CHRISNACH S.e.c.s. et de modifier l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination NETLANCE S.C.S.».

Fait en deux exemplaires à Cruchten, le 13 juillet 2006 et signé par les associés.

Pour extrait conforme

P. Chrisnach

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04010. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(098915.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**RIATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 53.703.

Précision quant au siège social des associés:

RIATA LIMITED

60, Circular Road

IM1 1SA Douglas

Isle of Man

ABACUS NOMINEES LIMITED

60, Circular Road

IM1 1SA Douglas

Isle of Man

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01689. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(098955.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**GLACIER RE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 104.275.

In the year two thousand and six, on the 16th of August.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, civil law notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HBK MASTER FUND L.P., a Cayman Islands limited partnership, having its registered office at M&C Corporate Services Limited c/o Uglan House, South Church Street, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, recorded with the Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands under the number 11802; 9/29/99,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 16 August 2006;

HBK OFFSHORE FUND LTD., a Cayman Islands corporation, having its registered office at M&C Corporate Services Limited c/o Uglan House, South Church Street, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, recorded with the Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands under the number 62566; 11/18/98,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 16 August 2006;

BENFIELD INVESTMENT HOLDINGS LTD., a limited company incorporated in Bermuda, having its registered office at 2 Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda, recorded with the Registrar of Companies, in Bermuda, under the number 36090,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 11 August 2006;

QUANTUM PARTNERS LDC, a Cayman Islands limited duration company, having its registered office at c/o Caledonian Bank and Trust, Caledonian House, Ground Floor, Mary Street, P.O. Box 1043, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, recorded with Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands under the number 47453; 7/8/1993,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 11 August 2006;

Mr Robert Klaus, residing at Rebbergstr. 7D, 8832 Wollerau, Switzerland, born on 10th September 1964 in Augsburg, Germany,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006;

Mr Glenn Campbell, residing at Heiniweidstr. 14, 8806 Baech, Switzerland, born on 15 August 1966 in Saint John, New Brunswick, Canada,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006;

Mr Richard Etridge, residing at Culmannstr. 27, 8806 Zurich, Switzerland, born on 8 November 1968 in Chelmsford, United Kingdom,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006; and

Mr Dirk Turley, residing at Rembach 2, 8852 Altendorf, Switzerland, born on 3 July 1964 in Berlin, Germany,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006.

The above-mentioned proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties are the shareholders of GLACIER RE HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite, incorporated pursuant to a deed on the 24 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 106 dated 4 February 2005 (hereafter the «Company»). The articles of association of the Company were lastly amended by deed dated 7 July 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

*Agenda:*

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of two hundred fifty-eight million one hundred seventy thousand eight hundred forty-six Swiss Francs (CHF 258,170,846), up to two hundred eighty-three million nine hundred thirty-six thousand one hundred twenty-eight Swiss Francs (CHF 283,936,128) by the issue of eight thousand nine hundred three (8,903) new Classes A through I shares.

2. Approval and acceptance of the payment of the new Classes A through I shares through a contribution in kind.

3. Subsequent modification of article 7 of the articles of association.

4. Miscellaneous.

The appearing parties, representing the entire share capital, took the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital from its current value of two hundred fifty-eight million one hundred seventy thousand eight hundred forty-six Swiss Francs (CHF 258,170,846), represented by eighty-nine thousand two hundred and nine (89,209) shares, each of a par value of two thousand eight hundred and ninety-four Swiss Francs (CHF 2,894), divided into nine (9) Classes of Shares, up to two hundred eighty-three million nine hundred thirty-

six thousand one hundred twenty-eight Swiss Francs (CHF 283,936,128) through the issuance of eight thousand nine hundred three (8,903) new Class A through I shares consisting of three thousand five hundred fifty-eight (3,558) new Classes A shares, one thousand seven hundred seventy-eight (1,778) new Class B shares, eight hundred eighty-eight (888) new Class C shares, eight hundred eighty-eight (888) new Class D shares, four hundred forty-four (444) new Class E shares, four hundred forty-four (444) new Class F shares, four hundred forty-four (444) new Class G shares, four hundred forty-four (444) new Class H shares and fifteen (15) new Class I shares, all having a par value of two thousand eight hundred ninety-four Swiss Francs (CHF 2,894) each.

All such eight thousand nine hundred three (8,903) new Class A through I shares have been subscribed at a total price of thirty-six million six hundred eighty-five thousand seventy-eight Swiss Francs and fifty-nine cents (CHF 36,685,078.59).

All of the eight thousand nine hundred three (8,903) new Class A through I shares have been subscribed as follows:

a) HBK MASTER FUND L.P., prenamed, subscribed one thousand seven hundred seventy-nine (1,779) new Class A shares, eight hundred eighty-nine (889) new Class B shares, four hundred forty-four (444) new Class C shares, four hundred forty-four (444) new Class D shares, two hundred twenty-two (222) new Class E shares, two hundred twenty-two (222) new Class F shares, two hundred twenty-two (222) new Class G shares, two hundred twenty-two (222) new Class H shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 16 August 2006;

b) HBK OFFSHORE FUND LTD., prenamed, subscribed four hundred thirty-four (434) new Class A shares, two hundred sixteen (216) new Class B shares, one hundred eight (108) new Class C shares, one hundred eight (108) new Class D shares, fifty-four (54) new Class E shares, fifty-four (54) new Class F shares, fifty-four (54) new Class G shares, fifty-four (54) new Class H shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 16 August 2006;

c) BENFIELD INVESTMENT HOLDINGS LTD., prenamed, subscribed two hundred thirty-nine (239) new Class A shares, one hundred twenty (120) new Class B shares, sixty (60) new Class C shares, sixty (60) new Class D shares, thirty (30) new Class E shares, thirty (30) new Class F shares, thirty (30) new Class G shares, thirty (30) new Class H shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 11 August 2006;

d) QUANTUM PARTNERS LDC, prenamed, subscribed one thousand one hundred six (1,106) new Class A shares, five hundred fifty-three (553) new Class B shares, two hundred seventy-six (276) new Class C shares, two hundred seventy-six (276) new Class D shares, one hundred thirty-eight (138) new Class E shares, one hundred thirty-eight (138) new Class F shares, one hundred thirty-eight (138) new Class G shares, one hundred thirty-eight (138) new Class H shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 11 August 2006;

e) Mr Robert Klaus, prenamed, subscribed nine (9) new Class I shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006;

f) Mr Glenn Campbell, prenamed, subscribed two (2) new Class I shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006;

g) Mr Richard Etridge, prenamed, subscribed two (2) new Class I shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006;

h) Mr Dirk Turley, prenamed, subscribed two (2) new Class I shares,

here represented by Mr Carsten Opitz, aforementioned, by virtue of a proxy, given on 10th August 2006.

All of the eight thousand nine hundred three (8,903) new Class A through I shares have been subscribed at a total price of thirty-six million six hundred eighty-five thousand seventy-eight Swiss Francs and fifty-nine cents (CHF 36,685,078.59) out of which twenty-five million seven hundred sixty-five thousand two hundred eighty-two Swiss Francs (CHF 25,765,282) have been allocated to the share capital and ten million nine hundred nineteen thousand seven hundred ninety-six Swiss Francs and fifty-nine cents (CHF 10,919,796.59) have been allocated to the share premium.

#### *Second resolution*

The shareholders further approve and accept the payment of the subscribed shares through contributions in kind, as defined in Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as modified, which provides for capital duty exemption, consisting of the following number of Non-Voting Redeemable Preference Shares of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED, a Gibraltar limited company, having its registered office at 57/63 Long Wall Road, Gibraltar, recorded with the Companies' House of Gibraltar under number 93290, incorporated on 9 November 2004:

a) HBK MASTER FUND L.P. contributes four hundred ninety-eight (498) Non-Voting Redeemable Preference Shares of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of eighteen million three hundred eleven thousand six hundred thirty-five Swiss Francs and thirty-two cents (CHF 18,311,635.32) out of which twelve million eight hundred sixty thousand nine hundred thirty-six Swiss Francs (CHF 12,860,936) are to be allocated to the share capital and five million four hundred fifty thousand six hundred ninety-nine Swiss Francs and thirty-two cents (CHF 5,450,699.32) are to be allocated to the share premium;

b) HBK OFFSHORE FUND LTD. contributes one hundred and twenty-one (121) Non-Voting Redeemable Preference Shares of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of four million four hundred fifty-eight thousand four hundred thirteen Swiss Francs and forty-six cents (CHF 4,458,413.46) out of which three million one hundred thirty-one thousand three hundred eight Swiss Francs (CHF 3,131,308) are to be allocated to the share capital and one million three hundred twenty-seven thousand five Swiss Francs and forty-six cents (CHF 1,327,105.46) are to be allocated to the share premium;

c) BENFIELD INVESTMENT HOLDINGS LTD. contributes sixty-seven (67) Non-Voting Redeemable Preference Shares of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of two million four hundred sixty-

eight thousand hundred ninety-seven Swiss Francs and forty-seven cents (CHF 2,468,197.47) out of which one million seven hundred thirty-three thousand five hundred six Swiss Francs (CHF 1,733,506) are to be allocated to the share capital and seven hundred thirty-four thousand six hundred ninety-one Swiss Francs and forty-seven cents (CHF 734,691.47) are to be allocated to the share premium;

d) QUANTUM PARTNERS LDC contributes three hundred and ten (310) Non-Voting Redeemable Preference Shares of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of eleven million three hundred eighty-five thousand twenty-four Swiss Francs and thirty-nine cents (CHF 11,385,024.39) out of which seven million nine hundred ninety-six thousand one hundred twenty-two Swiss Francs (CHF 7,996,122) are to be allocated to the share capital and three million three hundred eighty-eight thousand nine hundred and two Swiss Francs and thirty-nine cents (CHF 3,388,902.39) are to be allocated to the share premium;

e) Mr Robert Klaus contributes one (1) Non-Voting Redeemable Preference Share of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of thirty-seven thousand eighty-four Swiss Francs and seventy-seven cents (CHF 37,084.77) out of which twenty-six thousand forty-six Swiss Francs (CHF 26,046) are to be allocated to the share capital and eleven thousand thirty-eight Swiss Francs and seventy-seven cents (CHF 11,038.77) are to be allocated to the share premium;

f) Mr Glenn Campbell contributes one (1) Non-Voting Redeemable Preference Share of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of eight thousand two hundred forty-one Swiss Francs and six cents (CHF 8,241.06) out of which five thousand seven hundred eighty-eight Swiss Francs (CHF 5,788) are to be allocated to the share capital and two thousand four hundred fifty-three Swiss Francs and six cents (CHF 2,453.06) are to be allocated to the share premium;

g) Mr Richard Etridge contributes one (1) Non-Voting Redeemable Preference Share of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of eight thousand two hundred forty-one Swiss Francs and six cents (CHF 8,241.06) out of which five thousand seven hundred eighty-eight Swiss Francs (CHF 5,788) are to be allocated to the share capital and two thousand four hundred fifty-three Swiss Francs and six cents (CHF 2,453.06) are to be allocated to the share premium; and

h) Mr Dirk Turley contributes one (1) Non-Voting Redeemable Preference Share of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED to the Company for a total value of eight thousand two hundred forty-one Swiss Francs and six cents (CHF 8,241.06) out of which five thousand seven hundred eighty-eight Swiss Francs (CHF 5,788) are to be allocated to the share capital and two thousand four hundred fifty-three Swiss Francs and six cents (CHF 2,453.06) are to be allocated to the share premium;

i) The proof of the existence and of the value of thirty-six million six hundred eighty-five thousand seventy-eight Swiss Francs and fifty-nine cents (CHF 36,685,078.59) of all the thousand (1,000) Non-Voting Redeemable Preference Shares of GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED has been produced to the undersigned notary.

#### *Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, article 7 of the Articles of Association of the Company is amended and shall now read as follows:

«**Art. 7. Share Capital.** The share capital is set at two hundred eighty-three million nine hundred thirty-six thousand one hundred twenty-eight Swiss Francs (CHF 283,936,128), represented by ninety-eight thousand one hundred twelve (98,112) shares, all having a par value of two thousand eight hundred ninety-four Swiss Francs (CHF 2,894) each, divided into nine (9) Classes of Shares, as follows:

- thirty-nine thousand one hundred seventy-eight (39,178) Class A shares;
- nineteen thousand five hundred eighty-eight (19,588) Class B shares;
- nine thousand seven hundred ninety-three (9,793) Class C shares;
- nine thousand seven hundred ninety-three (9,793) Class D shares;
- four thousand eight hundred ninety-six (4,896) Class E shares;
- four thousand eight hundred ninety-six (4,896) Class F shares;
- four thousand eight hundred ninety-six (4,896) Class G shares;
- four thousand eight hundred ninety-six (4,896) Class H shares; and
- one hundred seventy-six (176) Class I shares.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The Company is allowed to issue fractional shares.

#### *Capital duty exemption request*

Considering that this deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of shares of a company having its registered office in a European Union Member State, of which the Company already holds more than 65% of the shares. As a consequence of the above detailed contribution, the Company still holds more than 65% of said company's share capital. The Company thus requests under Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, exemption from the capital duty.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary, such person signed together with the notary this deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le seize août.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

HBK MASTER FUND L.P., un partnership des Iles Caïmanes, avec siège social à M&C Corporate Services Limited c/o Uglan House, South Church Street, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, immatriculé auprès du Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands sous le numéro 11802; 9/29/99,

ici représenté par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2006;

HBK OFFSHORE FUND LTD., une société des Iles Caïmanes, avec siège social à M&C Corporate Services Limited c/o Uglan House, South Church Street, P.O. Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, immatriculée auprès du Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands sous le numéro 62566; 11/18/98,

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2006;

BENFIELD INVESTMENT HOLDINGS LTD., une société à responsabilité limitée constituée aux Bermudes, ayant son siège social au 2 Church Street, Hamilton, HM11, Bermudes, immatriculée auprès du Registrar of Companies in Bermuda, sous le numéro 36090,

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 août 2006;

QUANTUM PARTNERS LDC, une société à durée limitée des Iles Caïmanes, ayant son siège social à c/o Caledonian Bank and Trust, Caledonian House, Ground Floor, Mary Street, P.O. Box 1043, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, immatriculée auprès du Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands, sous le numéro 47453; 7/8/1993,

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 août 2006;

M. Robert Klaus, résidant à Rebbergstr. 7D, 8832 Wollerau, Suisse, né le 10 septembre 1964 à Augsburg, Allemagne, ici représenté par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006;

M. Glenn Campbell, résidant à Heiniweidstr. 14, 8806 Baech, Suisse, né le 15 août 1966 à Saint-John, New Brunswick, Canada,

ici représenté par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006;

M. Richard Etridge, résidant à Culmannstr. 27, 8806 Zurich, Suisse, né le 8 novembre 1968 à Chelmsford, Royaume-Uni,

ici représenté par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006;

M. Dirk Turley, résidant à Rembach 2, 8852 Altendorf, Suisse, né le 3 juillet 1964 à Berlin, Allemagne,

ici représenté par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les associés de GLACIER RE HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite, constituée suivant acte reçu en date du 24 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 106, en date du 4 février 2005 (ci après la «Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du 7 juillet 2006, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Agenda:*

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de deux cent cinquante-huit millions cent soixante-dix mille huit cent quarante-six francs suisses (CHF 258.170.846) jusqu'au montant de deux cent quatre-vingt-trois millions neuf cent trente-six mille cent vingt-huit francs suisses (CHF 283.936.128) par l'émission de huit mille neuf cent et trois (8.903) nouvelles parts sociales de Classes A à I.

2. Approbation et acceptation du paiement des parts sociales de Classes A à I nouvellement émises par apports en nature.

3. Modification subséquente de l'article 7 des statuts.

4. Divers.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de sa valeur actuelle de deux cent cinquante-huit millions cent soixante-dix mille huit cent quarante-six francs suisses (CHF 258.170.846), représenté par quatre-vingt-neuf mille deux cent neuf (89.209) parts sociales, ayant une valeur de deux mille huit cent quatre-vingt-quatorze francs suisses (CHF 2.894) chacune, divisé en neuf (9) Classes de parts sociales, jusqu'au montant de deux cent quatre-vingt-trois millions neuf cent trente-six mille cent vingt-huit francs suisses (CHF 283.936.128) par l'émission de huit mille neuf cent et trois (8.903) nouvelles parts sociales de Classe A à I, représentés par trois mille cinq cent cinquante-huit (3.558) nouvelles actions de Classe A, mille sept cent soixante-dix-huit (1.778) actions de Classe B, huit cent quatre-vingt-huit (888) ac-

tions de Classe C, huit cent quatre-vingt-huit (888) actions de Classe D, quatre cent quarante-quatre (444) actions de Classe E, quatre cent quarante-quatre (444) actions de Classe F, quatre cent quarante-quatre (444) actions de Classe G, quatre cent quarante-quatre (444) actions de Classe H et quinze (15) nouvelles actions de Classe E, ayant une valeur de deux mille huit cent quatre-vingt-quatorze francs suisses (CHF 2.894) chacune.

Les huit mille neuf cent trois (8.903) nouvelles parts sociales de Classe A à I ont été souscrites à un prix total de trente-six millions six cent quatre-vingt-cinq mille soixante-dix-huit francs suisses et cinquante-neuf centimes (CHF 36.685.078,59).

L'intégralité des huit mille neuf cent trois (8.903) nouvelles parts sociales de Classe A à I a été souscrite de la manière suivante:

(a) HBK MASTER FUND L.P., précité, a souscrit mille sept cent soixante-dix-neuf (1.779) nouvelles actions de Classe A, huit cent quatre-vingt-neuf (889) actions de Classe B, quatre cent quarante-quatre (444) actions de Classe C, quatre cent quarante-quatre (444) actions de Classe D, deux cent vingt-deux (222) actions de Classe E, deux cent vingt-deux (222) actions de Classe F, deux cent vingt-deux (222) actions de Classe G, deux cent vingt-deux (222) actions de Classe H,

ici représenté par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2006;

(b) HBK OFFSHORE FUND LTD., précitée, a souscrit quatre cent trente-quatre (434) nouvelles actions de Classe A, deux cent seize (216) actions de Classe B, cent huit (108) actions de Classe C, cent huit (108) actions de Classe D, cinquante-quatre (54) actions de Classe E, cinquante-quatre (54) actions de Classe F, cinquante-quatre (54) actions de Classe G, cinquante-quatre (54) actions de Classe H,

ici représentée par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 16 août 2006;

(c) BENFIELD INVESTMENT HOLDINGS LTD., précitée, a souscrit deux cent trente-neuf (239) nouvelles actions de Classe A, cent vingt (120) actions de Classe B, soixante (60) actions de Classe C, soixante (60) actions de Classe D, trente (30) actions de Classe E, trente (30) actions de Classe F, trente (30) actions de Classe G, trente (30) actions de Classe H,

ici représentée par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 11 août 2006;

(d) QUANTUM PARTNERS LDC, précitée, a souscrit mille cent six (1.106) nouvelles actions de Classe A, cinq cent cinquante-trois (553) actions de Classe B, deux cent soixante-seize (276) actions de Classe C, deux cent soixante-seize (267) actions de Classe D, cent trente-huit (138) actions de Classe E, cent trente-huit (138) actions de Classe F, cent trente-huit (138) actions de Classe G, cent trente-huit (138) actions de Classe H,

ici représentée par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 11 août 2006;

(e) M. Robert Klaus, précité, a souscrit neuf (9) actions de Classe I,

ici représenté par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006;

(f) M. Glenn Campbell, précité, a souscrit deux (2) actions de Classe I,

ici représenté par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006;

(g) M. Richard Etridge, précité, a souscrit deux (2) actions de Classe I,

ici représenté par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006;

(h) M. Dirk Turley, précité, a souscrit deux (2) actions de Classe I,

ici représenté par M. Carsten Opitz, précité, en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2006.

L'intégralité des huit mille neuf cent et trois (8.903) nouvelles parts sociales de Classe A à I a été souscrite à un prix total de trente-six millions six cent quatre-vingt-cinq mille soixante-dix-huit francs suisses et cinquante-neuf centimes (CHF 36.685.078,59), dont vingt-cinq millions sept cent soixante-cinq mille deux cent quatre-vingt-deux francs suisses (CHF 25.765.282) ont été affectés au capital social et dix millions neuf cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-seize francs suisses et cinquante-neuf centimes (CHF 10.919.796,59) ont été affectés au Compte Prime d'émission.

#### Deuxième résolution

Les associés approuvent encore et acceptent la libération des actions souscrites par apport en nature, tel que défini à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport, consistant dans le nombre suivant d'actions préférentielles rachetables sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED, une limited company de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Long Wall Road, Gibraltar, immatriculée auprès du Companies' House of Gibraltar sous le numéro 93290, constituée en date du 9 novembre 2004:

a) HBK MASTER FUND L.P. effectue un apport à la Société de quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) actions préférentielles rachetables sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de dix-huit millions trois cent onze mille six cent trente-cinq francs suisses et trente-deux centimes (18.311.635,32), dont douze millions huit cent soixante mille neuf cent trente-six francs suisses (CHF 12.860.936) sont affectés au capital social et cinq millions quatre cent cinquante mille six cent quatre-vingt-dix-neuf francs suisses et trente-deux centimes (CHF 5.450.699,32) sont affectés au Compte Prime d'émission;

b) HBK OFFSHORE FUND LTD. effectue un apport à la Société de cent vingt et une (121) actions préférentielles rachetables sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de quatre millions quatre cent cinquante-huit mille quatre cent treize francs suisses et quarante-six centimes (CHF 4.458.413,46) dont trois millions cent trente et un mille trois cent huit francs suisses (CHF 3.131.308) sont affectés au capital social et un million trois cent vingt-sept mille cent cinq francs suisses et quarante-six cents (CHF 1.327.105,46) sont affectés au Compte Prime d'émission;

c) BENFIELD INVESTMENT HOLDINGS LTD. effectue un apport à la Société de soixante-sept (67) actions préférentielles rachetables sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de deux millions quatre cent soixante-huit mille cent quatre-vingt-dix-neuf francs suisses et quarante-sept cents (CHF 2.468.197,47), dont un million sept cent trente-trois mille cinq cent six francs suisses (CHF 1.733.506) sont affectés au capital social et

sept cent trente-quatre mille six cent quatre-vingt-onze francs suisses et quarante-sept cents (CHF 734.691,47) sont affectés au Compte Prime d'émission;

d) QUANTUM PARTNERS LDC effectue un apport à la Société de trois cent dix (310) actions préférentielles rachetables sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de onze millions trois cent quatre-vingt-cinq mille vingt-quatre francs suisses et trente-neuf centimes (CHF 11.385.024,39) dont sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent vingt-deux francs suisses (CHF 7.996.122) sont affectés au capital social et trois millions trois cent quatre-vingt-huit mille neuf cent deux francs suisses et trente-neuf centimes (CHF 3.388.902,39) sont affectés au Compte Prime d'émission;

e) M. Robert Klaus effectue un apport à la Société d'une (1) action préférentielle rachetable sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de trente-sept mille quatre-vingt-quatre francs suisses et soixante-dix-sept centimes (CHF 37.084,77), dont vingt-six mille quarante-six francs suisses (CHF 26.046) sont affectés au capital social et onze mille trente-huit francs suisses et soixante-dix-huit cents (CHF 11.038,77) sont affectés au Compte Prime d'émission;

f) M. Glenn Campbell effectue un apport à la Société d'une (1) action préférentielle rachetable sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de huit mille deux cent quarante et un francs suisses et six centimes (CHF 8.241,06), dont cinq mille sept cent quatre-vingt-huit francs suisses (CHF 5.788) sont affectés au capital social et deux mille quatre cent cinquante-trois francs suisses et six centimes (CHF 2.453,06) sont affectés au Compte Prime d'émission;

g) M. Richard Etridge effectue un apport à la Société d'une (1) action préférentielle rachetable sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de huit mille deux cent quarante et un francs suisses et six centimes (CHF 8.241,06), dont cinq mille sept cent quatre-vingt-huit francs suisses (CHF 5.788) sont affectés au capital social et deux mille quatre cent cinquante-trois francs suisses et six centimes (CHF 2.453,06) sont affectés au Compte Prime d'émission; et

h) M. Dirk Turley effectue un apport à la Société d'une (1) action préférentielle rachetable sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED pour une valeur totale de huit mille deux cent quarante et un francs suisses et six centimes (CHF 8.241,06) dont cinq mille sept cent quatre-vingt-huit francs suisses (CHF 5.788) sont affectés au capital social et deux mille quatre cent cinquante-trois francs suisses et six centimes (CHF 2.453,06) sont affectés au Compte Prime d'émission.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'ensemble des trente-six millions six cent quatre-vingt-cinq mille soixante-dix-huit francs suisses et cinquante-neuf centimes (CHF 36.685.078,59) des mille (1.000) actions préférentielles rachetables sans droit de vote de GLACIER RE (GIBRALTAR) LIMITED a été soumise au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

Suite à la réduction de capital qui précède, l'article 7 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 7. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent quatre-vingt-trois millions neuf cent trente-six mille cent vingt-huit francs suisses (CHF 283.936.128), représenté par quatre-vingt-dix-huit mille cent douze (98.112) parts sociales, ayant toutes une valeur nominale de deux mille huit cent quatre-vingt-quatorze francs suisses (CHF 2.894) chacune, divisées en neuf (9) classes de parts sociales, comme suit:

- trente-neuf mille cent soixante-dix-huit (39.178) parts sociales de Classe A;
- dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-huit (19.588) parts sociales de Classe B;
- neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (9.793) parts sociales de Classe C;
- neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (9.793) parts sociales de Classe D;
- quatre mille huit cent quatre-vingt-seize (4.896) parts sociales de Classe E;
- quatre mille huit cent quatre-vingt-seize (4.896) parts sociales de Classe F;
- quatre mille huit cent quatre-vingt-seize (4.896) parts sociales de Classe G;
- quatre mille huit cent quatre-vingt-seize (4.896) parts sociales de Classe H; et
- cent soixante-seize (176) parts sociales de Classe I.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société est autorisée à émettre des fractions de parts sociales.

#### *Requête en exonération du droit d'apport*

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature d'actions d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté européenne, et dont la Société détient déjà plus de 65% des parts sociales. En conséquence de l'apport décrit ci-dessus, la Société détient toujours plus de 65% du capital social de la société précitée. La Société requiert donc, sur base de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, l'exonération du droit d'apport.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Opitz, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, vol. 1555, fol. 10, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

J. Delvaux.

(101274.3/208/394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

---

**GLACIER RE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 104.275.

Statuts coordonnés en date du 16 août 2006, suite à un acte n° 481 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(101276.3/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

---

**OSTONIAN ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.**

Etablissement principal: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

Siège statutaire: Dublin, Irlande (22, Richmond Hill, Dublin 6)

R. C. Luxembourg B 95.451.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 7 septembre 2006 à 13.00 heures au siège social.*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Lorenzo Patrassi de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 7 septembre 2006, Madame Sarah Bravetti, née le 27 juillet 1979 à Villerupt en France, résidente professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

OSTONIAN ENTERPRISES S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098916.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**MASTERHOUSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 100.816.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 5 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Lorenzo Patrassi de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 5 septembre 2006, Madame Sophie Jacquet, née le 7 mai 1974 à Messancy en Belgique, résidente professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

MASTERHOUSE S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098918.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

99336

**K2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 107.373.

*Extrait (traduction libre) du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social  
en date du 18 août 2006 à 11.00 heures au siège social  
Première résolution*

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Pietro Feller.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 18 août 2006, comme nouvel administrateur M. Jean-Jacques Josset, né le 12 juin 1974 à St-Quentin (France), résidant à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02322. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098920.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**GLASHANDEL H. REILAND & CO, S.à r.l. , Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 18.068.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 7 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098929.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**EUROGROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 40.515.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 1<sup>er</sup> septembre 2006*

L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur et de commissaire aux comptes de:

Monsieur Patrick Rochas, administrateur-délégué et Président du Conseil, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

Monsieur Maurice Houssa, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

Madame Carla Heuvelmans-Perret, vice présidente du Conseil, demeurant professionnellement au 18, Quai Gustave-Ador, 1207 Genève, Suisse;

MAZARS, commissaire aux comptes, dont le siège social se trouve au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Les mandats d'administrateur et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2006 clôturant les comptes de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099266.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99337

**INTERNATIONAL BUSINESS OPERATIONS, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 62.066.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098930.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**INTELLIGENT SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 95.853.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'associé unique tenue en date du 7 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098932.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**SCOHA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 72.512.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 28 août 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098935.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**KUNERT BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 55.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101034.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

99338

**MABELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 71.760.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'associé unique tenue en date du 7 septembre 2006 que:  
Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098937.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**VERTIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 64.684.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 août 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098939.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**MinFin S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
R. C. Luxembourg B 37.390.

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 28 juin 2006, les actionnaires ont décidé de nommer avec effet immédiat Monsieur Christopher Thomas Fraser, avec adresse professionnelle au 28, Country Club-Lane CT 06612 Easton Etats-Unis, à la fonction d'administrateur de la société pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire Annuelle à tenir en l'an 2008 en remplacement de Monsieur Olivier Drevon, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098944.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**LUXFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 88.379.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la LUXFIN INTERNATIONAL S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de LUXFIN INTERNATIONAL S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098951.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**WEBER & LEROY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.168.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la WEBER & LEROY S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de WEBER & LEROY S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098956.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**PARKER HANNIFIN BERMUDA LUXEMBOURG S.C.S., Société en commandite simple.  
(anc. PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) HOLDING LUXEMBOURG S.C.S.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
R. C. Luxembourg B 113.245.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul Frienders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 2006, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, volume 29CS, folio 40, case 5,

Que l'assemblée générale extraordinaire des associés de PARKER HANNIFIN BERMUDA LUXEMBOURG S.C.S., ayant son siège social à 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, a décidé d'augmenter le capital social de la SCS à concurrence d'un montant de sept millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents euros (EUR 7.099.800,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinq millions cent soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 105.174.500,-) à cent douze millions deux cent soixante-quatorze mille trois cents euros (EUR 112.274.300,-) par l'émission de soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (70.998) parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à un prix d'émission total de soixante-dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros (EUR 70.998.250,-), cette augmentation de capital et le paiement d'une prime d'émission étant réalisés moyennant apport en nature de toutes les parts sociales détenues par la société PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED dans la société PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT (représentant trente et un virgule quarante et un pour cent (31,41%) du capital social de PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT).

Que les soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (70.998) nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites et intégralement libérées par PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED, un des commanditaires actuels de la SCS, à un prix d'émission total de soixante-dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros (EUR 70.998.250,-), duquel prix de sept millions quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents euros (EUR 7.099.800,-) représentent la valeur nominale des soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (70.998) parts sociales nouvellement émises et soixante-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent cinquante euros (EUR 63.898.450,-) représentent la prime d'émission payée sur les soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (70.998) parts sociales nouvellement émises (avant dotation de la réserve légale), moyennant transfert à la SCS du titre de propriété et de tous les droits et intérêts détenus jusqu'ici par PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED relativement à deux cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-treize (283.993) parts sociales (soit trente et un virgule quarante et un pour cent (31,41%) du capital social) de PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.372, établie et ayant son siège social à L-1025 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501.

Que de cet apport, la somme de sept cent neuf mille neuf cent quatre-vingt euros (EUR 709.980,-) sera affectée à la réserve légale de la SCS, la preuve de l'existence et de la valeur de l'apport d'un montant de soixante-dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros (EUR 70.998.250,-) ayant été fournie au notaire soussigné moyennant production (i) d'un état financier intérimaire de PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT du 8 août 2006 et (ii) d'un certificat de la gérance de PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT en date du 8 août 2006.

Que l'assemblée générale a décidé de modifier en conséquence l'article 5 du Contrat de la SCS comme suit:

«**Art. 5.** Le capital souscrit de la SCS est fixé à cent douze millions deux cent soixante-quatorze mille trois cents euros (EUR 112.274.300,-) divisé en un million cent vingt-deux mille sept cent quarante et une (1.122.741) parts sociales détenues par les Commanditaires, et deux (2) parts sociales détenues par le Gérant Commandité, de cent euros (EUR 100,-) chacune (les «Parts Sociales»).»

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

P. Frieders.

(098950.6/212/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

99340

**LION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.708.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la LION S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de LION S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098958.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**VISUAL IMPACT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 85.351.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la VISUAL IMPACT S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de VISUAL IMPACT S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098962.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**PARKER HANNIFIN BERMUDA LUXEMBOURG S.C.S., Société en commandite simple,  
(anc. PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) HOLDING LUXEMBOURG S.C.S.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
R. C. Luxembourg B 113.245.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 2006, enregistré à Luxembourg le 11 août 2006, volume 29CS, folio 40, case 2,

Que l'assemblée générale extraordinaire des associés de PARKER HANNIFIN BERMUDA LUXEMBOURG S.C.S., ayant son siège social à 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, a décidé d'augmenter le capital social de la SCS à concurrence d'un montant de onze millions trois cent mille euros (EUR 11.300.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 93.874.500,-) à cent cinq millions cent soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 105.174.500,-) par l'émission de cent treize mille (113.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à un prix de souscription total de cent treize millions d'euros (EUR 113.000.000,-), cette augmentation de capital et le paiement d'une prime d'émission étant réalisés moyennant apport en nature de certains actifs et passifs qui représentent une partie de tout l'actif et de tout le passif de PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED, l'autre partie complétant tout l'actif et tout le passif de PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED a été apportée en même temps à la société à responsabilité limitée PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.372, au cours d'une contribution divisée par PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED de tout son actif et de tout son passif le même jour, à (i) PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT (documentée par un acte séparé du notaire soussigné et daté du même jour) et à (ii) la SCS.

Que les cent treize mille (113.000) parts sociales nouvelles ont été entièrement souscrites par PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon le droit de Gibraltar, avec siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar et immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Gibraltar sous le numéro 96534, comme nouvel Associé Commanditaire de la SCS, et entièrement libérées par le nouvel Associé Commanditaire à un prix de libération total de cent treize millions d'euros (EUR 113.000.000,-), duquel prix onze millions trois cent mille euros (EUR 11.300.000,-) représentent la valeur nominale des cent treize mille (113.000) parts sociales nouvellement émises et cent un millions sept cent mille euros (EUR 101.700.000,-) représentent la prime d'émission payée sur les cent treize mille (113.000) parts sociales nouvellement émises (avant dotation de la réserve légale), moyennant apport en nature de certains actifs et passifs qui représentent une partie de tout l'actif et de tout le passif de PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED, constituant ensemble avec l'autre partie d'actif et de passif apportée à la société PARKER HANNIFIN GLOBAL CAPITAL MANAGEMENT, son actif net total, dont l'existence et la valeur sont documentés par des comptes intermédiaires de PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) MANAGEMENT LIMITED en date du 8 août 2006.

Que de cet apport, la somme d'un million cent trente mille euros (EUR 1.130.000,-) sera affectée à la réserve légale de la SCS.

Que l'assemblée générale a décidé de modifier en conséquence l'article 5 du Contrat de la SCS comme suit:

«**Art. 5.** Le capital souscrit de la SCS est fixé à cent cinq millions cent soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 105.174.500,-) divisé en un million cinquante et un mille sept cent quarante-trois (1.051.743) parts sociales détenues par les Commanditaires, et deux (2) parts sociales détenues par le Gérant Commandité, de cent euros (EUR 100,-) chacune (les «Parts Sociales»).»

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

P. Frieders.

(098950.5/212/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**PARKER HANNIFIN BERMUDA LUXEMBOURG S.C.S., Société en commandite simple.  
(anc. PARKER HANNIFIN (GIBRALTAR) HOLDING LUXEMBOURG S.C.S.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 113.245.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

P. Frieders.

(098967.3/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**HENRI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.593.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la HENRI FINANCE S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de HENRI FINANCE S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02109. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(098966.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**EUROFORTIUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 112.008.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la EUROFORTIUS S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de EUROFORTIUS S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02107. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(098969.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**ACIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 52, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 45.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05390, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101040.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**ERDEVEL EUROPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 95.044.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la ERDEVEL EUROPA, S.à r.l. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ERDEVEL EUROPA, S.à r.l.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098973.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**D.G.V. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 92.976.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la D.G.V. INVESTMENT S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de D.G.V. INVESTMENT S.A.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098978.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 43.108.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098981.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**GLOBAL CONSEILS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 95.347.

—  
*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 22 mars 2006*

- L'Assemblée a accepté la démission du Commissaire aux Comptes LUXFIDUAUDIT S.C.  
- L'Assemblée a décidé de nommer, en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, LUXFIDUCIA, S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg. LUXFIDUCIA, S.à r.l. poursuivra le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR05118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099037.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**INTELLICAST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 68.502.

L'an deux mille six, le dix-sept août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTELLICAST, avec siège social à Steinsel, constituée suivant acte notarié, en date du 20 janvier 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 325 du 7 mai 1999 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 28 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 504 du 27 mai 2005.

La séance est ouverte sous la présidence Monsieur Remi Schneegans, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Benoît Lockman, employé privé, demeurant à B-6688 Longchamps.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Karl Louarn, employé privé, demeurant à Fentange.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social à Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie et modification afférente des statuts de la Société.

2. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de Steinsel à L-1260 Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie.

L'article 1<sup>er</sup> des statuts aura donc désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de INTELLICAST. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration. La durée de la société est illimitée.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Charles Josa de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société et décide de nommer comme nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2008:

Monsieur Théodore Fisher, employé privé, né le 30 novembre 1962 à Pittsburgh, Pennsylvania, demeurant au 1, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Schneegans, B. Lockman, K. Louarn, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 août 2006, vol. 437, fol. 99, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(101423.3/242/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

**LEASINVEST IMMO LUX CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.769.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

G. Lecuit

*Notaire*

(101056.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**DAMAE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.199.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la DAMAE S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de DAMAE S.A.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098984.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**ELINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.  
R. C. Luxembourg B 79.387.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 6 juin 2006*

Transfert du siège social de la société de 140, bld de la Pétrusse L-2330 Luxembourg à 15, rue Bender, Immeuble A, L-1229 Luxembourg.

Fixation de l'adresse du siège social à 15, rue Bender, Immeuble A, L-1229 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098985.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**FINET HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 76.163.

*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 14 juin 2006*

L'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Jean-Marie Nicolay en qualité de Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098988.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**METERCARRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 173, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 98.876.

En ce jour, je soussignée Kayser Christiane, représentant la société CORDAY INVESTMENTS INC., déclare avoir vendu à Madame Blau-Bernard Pia, demeurant à L-8009 Strassen, 173, route d'Arlon, 50 actions de la société METER-CARRE, S.à r.l. au prix de 125,- EUR pièce pour faire un total de 6.250,- EUR. Cette vente des actions sera officialisée à travers l'étude du notaire Bettingen à Senningerberg.

Reçu la somme de 6.250,- EUR

Strassen, le 31 juillet 2006.

CORDAY INVESTMENTS INC. / -

C. Kayser / B.-B. Pia

Le Vendeur / L'Acquéreur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098989.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

99345

**CSI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.813.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la CSI FINANCE S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de CSI FINANCE S.A.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098991.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**MOUSETRAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 111.171.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la MOUSETRAP S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de MOUSETRAP S.A.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098996.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**AGROETHANOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 99.475.

—  
*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la AGROETHANOL S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de AGROETHANOL S.A.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098999.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**KOCH FIBER FINANCE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 100.072.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la dissolution de KOCH EQUITY INVESTMENT CV et d'un contrat de transfert en date du 2 juin 2006 que les 740.080 parts sociales d'une valeur de EUR 25 chacune, sont détenues depuis cette date par KOCH EQUITY INVESTMENTS (BERMUDA) LP

Dès lors depuis le 2 juin 2006, les 740.080 parts sociales de la Société sont détenues par: KOCH EQUITY INVESTMENTS (BERMUDA) LP, domiciliée à Crawford House, 50 Cedar, avenue, Hamilton, HM11, Bermuda, enregistrée sous la loi de Bermuda.

Sennigerberg, le 11 septembre 2006.

Pour extrait conforme  
ATOZ  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02654. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099057.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

99346

**GLAXO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 79.843.

*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 9 mai 2006*

Le mandat des Administrateurs étant arrivé à son terme, l'Assemblée a nommé en qualité d'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011:

- Monsieur Marc Van Hoek, Expert-Comptable, demeurant professionnellement 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg,

- DIRECTOR, S.à r.l., société ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg,

- MANAGER, S.à r.l., société ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant arrivé à son terme, l'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011:

- G.C.C. S.A., société ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

*Décision du Conseil d'Administration tenu en date du 9 mai 2006*

Le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Marc Van Hoek, Expert-Comptable, demeurant professionnellement 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, à la fonction d'Administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098998.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**S.P.I. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 94.493.

*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 12 juillet 2006*

- L'Assemblée a nommé en qualité d'Administrateur, DIRECTOR, S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099001.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**VESTIGOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 53.464.

*Extrait des résolutions prises par les administrateurs le 3 juillet 2006*

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les administrateurs de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle de l'administrateur suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099157.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**BOKX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 119.323.

 —  
 STATUTES

In the year two thousand and six, on the twelfth day of September.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1.- CAVENDISH INVESTMENTS LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Jersey, established and having its registered office at Thorp House, Rouge Bouillon, St. Helier, Jersey JE4 0RX, Channel Islands, here represented by:

Mr Alexis Kamarowsky, company director, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 14 August 2006,

which proxy, after being signed ne varietur the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

2.- INVESTEQUE LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Jersey, established and having its registered office at Thorp House, Rouge Bouillon, St. Helier, Jersey JE4 0RX, Channel Islands, here represented by:

here represented by:

Mr Alexis Kamarowsky, prenamed,

by virtue of a proxy given on 14 August 2006,

which proxy, after being signed ne varietur the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

The appearing persons, acting in the above stated capacities, have requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company («société à responsabilité limitée») which the prenamed parties hereby form among themselves as follows:

**Art. 1. Form.** There is established by the appearing parties a «société à responsabilité limitée» (the «Company») governed by the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, and by the present articles of incorporation.

The Company is initially composed of several partners. The Company may however at any time be composed of a single partner, notably as a result of transfer(s) of shares, without this resulting into the liquidation of the Company.

**Art. 2. Object.** The company's main purpose is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprises in any form whatsoever, as well as to the administration, management, control and development of those participations.

Other purposes for which the company is formed are the purchase, sale, rent, promotion, ownership, management and administration of real estate properties in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general the company may carry out any financial, commercial, industrial operations and any transactions in respect of real estate or moveable properties, it may as well take all measures to safeguard its rights and carry out any operations intended to favour and facilitate directly or indirectly the implementation or development of its purpose.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

**Art. 3. Name.** The name of the Company is BOKX HOLDING, S.à r.l.

**Art. 4. Duration.** The duration of the Company is unlimited.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the management.

The management may also establish branches and subsidiaries, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

**Art. 6. Capital.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into four hundred (400) shares with a par value of thirty-one Euro and twenty-five cents (31.25 EUR) each.

**Art. 7. Amendment of the capital.** The capital may at any time be amended by a decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 8. Rights and duties attached to the shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of partners.

If the Company is composed of a single partner, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to all the partners.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners.

The creditors or successors of the single partner or of any of the partners may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 9. Indivisibility of shares.** Each share is indivisible insofar as the Company is concerned.

Co-owners must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

**Art. 10. Transfer of shares.** If the Company is composed of one single partner, said single partner may transfer freely its shares.

If the Company is composed of several partners, the shares may be transferred freely amongst partners.

In this same scenario, the shares may only be transferred amongst living persons to non-partners with the authorisation of the general meeting of partners representing at least three-quarters of the capital.

**Art. 11. Formalities.** The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

**Art. 12. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a partner.** The incapacity, bankruptcy or insolvency or any other similar event affecting the single partner or any of the partners does not put the Company into liquidation.

**Art. 13. Manager(s).** The Company is managed and administered by one or several Managers, who may be Shareholders or non-Shareholders.

While appointing the Manager(s), the sole Shareholder or the Shareholders, as the case may be, set(s) their number, the duration of their tenure and the powers and competence of the Managers.

Managers are eligible for reelection.

The sole Shareholder or, as the case may be, the Shareholders may decide to remove a Manager, with or without cause.

Each Manager may as well resign.

The sole Shareholder or, as the case may be, the Shareholders decide(s) upon the compensation of each Manager.

**Art. 14. Powers of the manager(s).** The manager(s) has (have) the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company. He (They) has (have) the social signature and is (are) empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

The Manager(s) may delegate special power or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by the Manager(s).

**Art. 15. Events affecting the manager(s).** The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

**Art. 16. Liability of the managers.** No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

**Art. 17. Representation of the Company.** The Company is in all circumstances bound by single signature of the sole manager or in case of several managers by the joint signatures of two managers or by the sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Manager(s), within the limit of such power. Each of the Managers is empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

**Art. 18. General meetings of partners.** If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

Article 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the associates by registered mail.

In this latter case, the associates are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

**Art. 19. Decisions.** The decisions of the single partner or of the general meeting of partners, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies are attached to the minutes.

**Art. 20. Financial year.** The financial year begins on the first day of January of each year and ends on the thirty-first day of December the same year.

**Art. 21. Balance-sheet.** Each year, on the thirty-first day of December, a general inventory of the assets and liabilities of the Company and a balance-sheet summarizing this inventory will be drawn up. Each partner or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the registered office communication of the said inventory and balance-sheet.

**Art. 22. Allocation of profits.** The credit balance of the Company stated in the annual inventory, after deduction of overhead, depreciation and provisions represents the net profit of the financial year.

Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 23. Dissolution, liquidation.** In case of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried on by one or several liquidators who may, but need not be partners, appointed by the single partner or the general meeting of partners, who shall determine their powers and their compensation.

**Art. 24. Matters not provided.** All matters not specifically governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and payment*

Thereupon now appeared Mr Alexis Kamarowsky, prenamed, acting in their here above mentioned capacity, declared to subscribe and pay up the issued shares as follows:

Associates	Subscribed capital	Number of shares	Paid in capital
1) CAVENDISH INVESTMENTS LIMITED, prenamed.....	EUR 7,812.50	250	EUR 7,812.50
2) INVESTEQUE LIMITED, prenamed .....	EUR 4,687.50	150	EUR 4,687.50

Proof of such payments has been given to the undersigned notary.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately thousand five hundred Euro.

#### *Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on 31st December 2006.

#### *Extraordinary general meeting*

The above-named parties, through their proxy-holders, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have adopted the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of the managers is set at one (1), and the following manager is elected for an unlimited duration, with the powers set forth in article fourteen (14) of the articles of incorporation of the Company:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, a «société anonyme» governed by Luxembourg law, established and having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 40.312).

2.- The address of the company is set at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, said appearing persons signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le douze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- CAVENDISH INVESTMENTS LIMITED, une société constituée et existant sous les lois de Jersey, établie et ayant son siège social à Thorp House, Rouge Bouillon, St. Helier, Jersey JE4 0RX, Channel Islands,

ici représentée par:

Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 14 août 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

2.- INVESTEQUE LIMITED, une société constituée et existant sous les lois de Jersey, établie et ayant son siège social à Thorp House, Rouge Bouillon, St. Helier, Jersey JE4 0RX, Channel Islands,

ici représentée par:

Monsieur Alexis Kamarowsky, prénommé,

en vertu d'une procuration donnée le 14 août 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que les parties prémentionnées vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») qui est régie par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

La société comporte initialement plusieurs associés. Elle peut cependant à toute époque, comporter un seul associé, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts, sans que cela n'entraîne la dissolution de la Société.

**Art. 2. Objet.** L'objet principal de la société est la réalisation de toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société a en outre pour objet, l'acquisition, la vente, la location, la promotion, la détention, la gestion et l'administration de tous immeubles situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Généralement, la société peut réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation ou l'extension de son objet social.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 3. Dénomination.** La Société prend la dénomination sociale de BOKX HOLDING, S.à r.l.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance peut pareillement établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de trente et un euros et vingt-cinq cents (31,25 EUR) chacune.

**Art. 7. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales.** Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

**Art. 10. Cession de parts.** Si la Société est composée d'un associé unique, ledit associé unique peut librement céder ses parts.

Si la Société est composée d'une pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Dans ce même scénario, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 11. Formalités.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé.** L'interdiction, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 13. Le(s) gérant(s).** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs Gérants, associé(s) ou non.

Lors de la nomination du ou des Gérant(s), l'Associé unique ou l'Assemblée Générale des Associés, selon le cas, détermine leur nombre, la durée de leur fonction et les pouvoirs et compétences des Gérants.

Le ou les Gérant(s) sont rééligible(s).

L'Associé unique ou, selon le cas, les Associés peu(ven)t décider de révoquer un Gérant avec ou sans motif.

Chaque Gérant peut également démissionner.

L'Associé unique ou les Associés, selon le cas, décide(nt) de la rémunération de chaque Gérant.

**Art. 14. Pouvoirs des gérants.** Le(s) Gérant(s) a (ont) les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il(s) a (ont) la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le(s) Gérant(s) peu(ven)t déléguer des pouvoirs spécifiques ou des procurations ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents choisis par le(s) Gérant(s).

**Art. 15. Evénements atteignant les gérants.** Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 16. Responsabilité des gérants.** Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 17. Représentation de la Société.** La Société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été délégués par le(s) gérant(s) dans la limite de ces pouvoirs. Chacun des gérants est autorisé à représenter la Société en justice comme défendeur ou demandeur.

**Art. 18. Assemblée générale des associés.** Lorsque la société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ces cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 19. Décisions.** Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, seront établies par écrit et consignée dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés, ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

**Art. 20. Année sociale.** L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 21. Bilan.** Chaque année, le trente et un décembre, il sera dressé un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 22. Répartition des bénéfices.** Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

**Art. 23. Dissolution, liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 24. Disposition générale.** Toutes les matières qui seraient pas régies par les présents statuts seraient régies conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

#### *Souscription et paiement*

Ensuite a comparu Monsieur Alexis Kamarowsky, prénommé, agissant dans sa susdite qualité, et a déclaré souscrire et libérer les parts sociales émises comme suit:

Associés	Capital souscrit	Nombre de parts sociales	Libération
1) CAVENDISH INVESTMENTS LIMITED, prénommée . . . . .	EUR 7.812,50	250	EUR 7.812,50
2) INVESTEQUE LIMITED, prénommée. . . . .	EUR 4.687,50	150	EUR 4.687,50

Preuve de cette libération a été donnée au notaire soussigné.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2006.

#### *Coût, évaluation*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les associés prénommés se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre de gérants est fixé à un, et le gérant suivant est nommé pour une durée illimitée, avec les pouvoirs prévus à l'article quatorze (14) des statuts de la Société:

La société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B 40.312).

2.- L'adresse du siège social est fixée au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les mêmes comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Kamarowsky, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2006, vol. 907, fol. 15, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(101440.3/239/323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

**LUSOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 88.470.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la LUSOL S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de LUSOL S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099002.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**RUBY ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 112.408.

*Extrait de la lettre de démission du 31 août 2006*

Par la présente, Mme Abtal-Cola Sylvie a l'honneur d'informer les actionnaires de la RUBY ENTERPRISES S.A. qu'elle démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de RUBY ENTERPRISES S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099021.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

**LEASINVEST IMMO LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.768.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

G. Lecuit

Notaire

(101062.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**COLONNADE HOLDCO No 7, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 119.335.

—  
STATUTES

In the year two thousand six, on the eighth of September.  
Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) BARCLAYS PRIVATE EQUITY PVLP LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, registered in the United Kingdom under number LP005691;

2) PARALLEL VENTURES NOMINEES NO 2 LIMITED, a limited company established under the laws of England, having its registered office at 49, St James Street, London SW1A 1JT, United Kingdom, registered in the United Kingdom, under number 3678495;

3) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II A LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, registered in the United Kingdom, under number LP10190;

4) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II B LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, registered in the United Kingdom, under number LP10191;

5) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II C LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, registered in the United Kingdom, under number LP10192;

6) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II D LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, registered in the United Kingdom, under number LP10193;

7) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II E LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, registered in the United Kingdom, under number LP10194;

8) BPE EUROPEAN PARTNER II L.P., a Scottish limited partnership whose principal place of Business is at 50 Lothian Road, Edinburgh, Scotland, registered in Scotland, under number LP5413;

9) EUROVENT II, a Société Civile à Capital Variable established under the laws of France having its registered office at 73, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris - France, registered in Paris, France, under number D 441 308 855;

all nine here represented by Mr Mihail Bilostinnyi, employé privé, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, by virtue of nine proxies under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interest by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name COLONNADE HOLDCO NO 7, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established at Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December of each year.

**Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.

4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 18.** At the time of winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provision*

The first accounting year will begin at the incorporation of the Company and end on December 31, 2006.

*Subscription - Payment*

The 500 shares have been subscribed as follows:

- 46 shares have been subscribed by BARCLAYS PRIVATE EQUITY PVLP LIMITED PARTNERSHIP, prenamed,
- 3 shares have been subscribed by PARALLEL VENTURES NOMINEES NO 2 LIMITED, prenamed,
- 251 shares have been subscribed by BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II A LIMITED PARTNERSHIP, prenamed,
- 127 shares have been subscribed by BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II B LIMITED PARTNERSHIP, prenamed,
- 46 shares have been subscribed by BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II C LIMITED PARTNERSHIP, prenamed,
- 5 shares have been subscribed by BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II D LIMITED PARTNERSHIP, prenamed,
- 18 shares have been subscribed by BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II E LIMITED PARTNERSHIP, prenamed,
- 3 shares have been subscribed by BPE EUROPEAN PARTNER II L.P., prenamed,
- 1 share has been subscribed by EUROVENT II, prenamed.

Total: 500 shares (five hundred shares).

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges, of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-)

*Resolutions of the shareholders*

- 1) The Company will be administered by the following manager:
  - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- 2) The address of the Company is fixed at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le huit septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) BARCLAYS PRIVATE EQUITY PVLP LIMITED PARTNERSHIP, une «limited partnership» de droit anglais, ayant son siège social au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, enregistrée au Royaume-Uni, sous le numéro LP005691;
- 2) PARALLEL VENTURES NOMINEES NO 2 LIMITED, une «limited company» de droit anglais, ayant son siège social au 49, St James Street, Londres SW1A 1JT, Royaume-Uni, enregistrée au Royaume-Uni, sous le numéro 3678495;
- 3) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II A LIMITED PARTNERSHIP, une «limited partnership» de droit anglais, ayant son siège social au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, enregistrée au Royaume-Uni, sous le numéro LP10190;
- 4) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II B LIMITED PARTNERSHIP, une «limited partnership» de droit anglais, ayant son siège social au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, enregistrée au Royaume-Uni, sous le numéro LP10191;
- 5) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II C LIMITED PARTNERSHIP, une «limited partnership» de droit anglais, ayant son siège social au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, enregistrée au Royaume-Uni, sous le numéro LP10192;

6) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II D LIMITED PARTNERSHIP, une «limited partnership» de droit anglais, ayant son siège social au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, enregistrée au Royaume-Uni, sous le numéro LP10193;

7) BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II E LIMITED PARTNERSHIP, une «limited partnership» de droit anglais, ayant son siège social au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP10194;

8) BPE EUROPEAN PARTNER II L.P., une «limited partnership» de droit Ecossais, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Edinburgh, Scotland, enregistrée au Royaume-Uni, sous le numéro LP5413;

9) EUROVENT II, une Société Civile à Capital Variable de droit français, ayant son siège social au 73, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris - France, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro D 441 308 855;

les neuf ici représentées par Monsieur Mihail Bilostinnyi, employé privé, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en vertu de neuf procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'exécution, sous toutes formes, au Luxembourg et à l'étranger de toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, liées directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous toutes formes, de toutes entreprises et sociétés, dont l'objet est l'exercice de toutes formes d'activités de même que la gestion et le développement, de façon permanente ou temporaire, d'un portefeuille créé à cet effet.

La Société peut prendre des participations par tous moyens dans tous commerces, entreprises ou sociétés ayant le même objet ou un objet analogue ou connexe ou pouvant faciliter son développement ou l'extension de ses opérations.

La Société peut exécuter toutes opérations liées directement ou indirectement à l'acquisition, sous toutes formes, de participations dans toutes entreprises, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds à l'établissement, la gestion, le développement et la cession d'un portefeuille formé de toutes valeurs mobilières et brevets de toutes origines, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises et à l'acquisition, par voie d'investissement, de souscription ou d'option, de toutes valeurs mobilières et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement développer ces valeurs mobilières et brevets et accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous supports, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: COLONNADE HOLDCO NO 7, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2006.

#### *Souscription - Libération*

Les 500 parts sociales ont été souscrites comme suit:

- 46 parts sociales ont été souscrites par BARCLAYS PRIVATE EQUITY PVLV LIMITED PARTNERSHIP, prénommée,
- 3 parts sociales ont été souscrites par PARALLEL VENTURES NOMINEES NO 2 LIMITED, prénommée,
- 251 parts sociales ont été souscrites par BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II A LIMITED PARTNERSHIP, prénommée,
- 127 parts sociales ont été souscrites par BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II B LIMITED PARTNERSHIP, prénommée,

- 46 parts sociales ont été souscrites par BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II C LIMITED PARTNERSHIP, prénommée,
- 5 parts sociales ont été souscrites par BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II D LIMITED PARTNERSHIP, prénommée,
- 18 parts sociales ont été souscrites par BARCLAYS PRIVATE EQUITY EUROPEAN FUND II E LIMITED PARTNERSHIP, prénommée,
- 3 parts sociales ont été souscrites par BPE EUROPEAN PARTNER II L.P., prénommée,
- 1 part sociale a été souscrite par EUROVENT II, prénommée.

Total: cinq cents parts sociales (500).

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

#### *Décision des associés*

- 1) La Société est administrée par le gérant suivant:
  - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- 2) L'adresse de la Société est fixée au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise et de la langue française, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Bilostinnyi, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, vol. 155S, fol. 37, case 1. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

G. Lecuit.

(101535.3/220/340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

### **RISQUE GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 50.730.

#### EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 septembre 2006 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

##### a) administrateurs

- Monsieur Jean Pirrotte, directeur d'assurances e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Monsieur Lou Huby, directeur honoraire de la C.E. e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

##### b) commissaire aux comptes

- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élu expirera à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Pour extrait conforme

*Pour le conseil d'administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02418. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur* (signé): D. Hartmann.

(099253.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99359

**YALU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 14.209.

Maître Mario Molo, administrateur et administrateur-délégué de la société YALU S.A., est domicilié professionnellement au 9 via Orico - CH-6500 Bellinzona en Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099039.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**RESTAB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 86.490.

Monsieur Marc Van Hoek et la société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l, administrateurs de la société RESTAB S.A., sont domiciliés professionnellement au 16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg.

La société LUXFIDUCIA, S.à r.l, commissaire aux comptes de la société RESTAB S.A., a son siège social au 16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099040.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**CREDIT SUISSE MICROFINANCE FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 45.629.

Suite à la démission de Monsieur Armin Villiger avec adresse à CH-8307 Effretikon, Bannhalden, 28 (Suisse), comme Membre du Conseil d'Administration avec effet au 28 février 2006, Monsieur Rochus Mommartz avec adresse à CH-3012 Bern, Depotstrasse, 26 (Suisse) a été coopté comme nouveau Membre du Conseil d'Administration avec effet au 28 février 2006 et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 2006.

Les mandats des Membres du Conseil d'Administration ont été renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 2006.

Lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2006, Monsieur Arthur Vayloyan avec adresse à CH-8001 Zurich, Paradeplatz, 8 (Suisse) a été nommé comme nouveau Membre du Conseil d'Administration.

Par conséquent le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Mario Seris, Zurich, Président du Conseil d'Administration
- Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-Président du Conseil d'Administration
- Luca Diener, Zurich
- Rochus Mommartz, Bern
- Arthur Vayloyan, Zurich

*Réviseur d'entreprises:*

- KPMG AUDIT, Luxembourg, avec siège à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer (Luxembourg) a été réélu comme réviseur d'entreprises jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099050.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

99360

**PARKING HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.000.000,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 101.556.

*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique en date du 21 août 2006*

Le mandat de ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach en tant que Commissaire aux Comptes n'est pas renouvelé.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099041.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A. «SOPARINTER», Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 31.667.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 août 2006 à Luxembourg*

L'Assemblée prend acte de la démission de Messieurs Etienne Gillet, Jacques Tordoor et Guy Glesener de leur poste d'administrateur de la société.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Mukeba Kanumubadi, avenue Colonel Mondjiba n° 226, Ngaliema, RDC
- Tshela Ngalula Joséphine, avenue Colonel Mondjiba n° 226, Ngaliema, RDC
- Mukeba Kalambay, avenue Colonel Mondjiba n° 226, Ngaliema, RDC
- Mukeba Mutombo Willy, 17, avenue Kafwakumba, Lubumbashi, RDC
- Mukeba Lumpungu Serge, avenue Colonel Mondjiba n° 226, Ngaliema, RDC
- Mukeba Tshela, avenue Jules Bordet n° 66 - bte 33, B-1140 Bruxelles
- Mukeba Odia, Lenneke Marelaan n° 26, bte A6, B-1932 Sint-Stevens-Woiuwe (Zaventem)

jusqu'à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2012.

Le nombre des administrateurs passe de 3 à 7

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 8 août 2006*

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et conformément à l'article 7 des statuts, décide de déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Mukeba Kamuniubadi, administrateur de sociétés, demeurant avenue Colonel Mondjiba n° 226, Ngaliema, RDC qui portera le titre de Président Administrateur Délégué et qui par sa seule signature pourra engager valablement la société.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05706. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099063.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---